



Évaluation des formations

**RAPPORT D'ÉVALUATION**  
Champ de formations  
Économie, finance, gestion  
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 13

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D

Rapport publié le 13/02/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Nicolas Chaigneau, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Le champ *Économie, finance, gestion* (EFG) de l'Université Paris 13 constitue l'un des cinq champs délimités par l'établissement et trouve son origine dans une reconfiguration du domaine Droit, économie, gestion (DEG) qui a fait l'objet d'une évaluation à l'occasion du contrat quinquennal qui prend fin. Ce domaine rassemblait alors vingt-sept formations relevant des disciplines que sont le droit, l'économie, la gestion et la science politique. Ces formations sont désormais réparties en deux champs bien distincts : le champ EFG et le champ *Droit, science politique* qui regroupent à eux deux vingt-cinq diplômes, une licence professionnelle (LP) présente dans le domaine DEG étant à présent rattachée au champ *Sciences, technologies et ingénierie* et une seconde LP ayant été fermée consécutivement à l'évaluation réalisée par le Hcéres. Cette réorganisation donne naissance à un champ EFG qui intègre à titre principal dix-huit formations, soit une mention de licence générale, douze LP et cinq mentions de master. Les formations concernées sont réparties sur les cinq sites géographiques de l'université ((Argenteuil, Bobigny, Saint Denis, La Plaine Saint Denis, Villetaneuse) et portées par quatre composantes : l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Villetaneuse, l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences Économiques et de Gestion située également à Villetaneuse, l'IUT de Bobigny et l'IUT de Saint-Denis. L'IUT de Villetaneuse et l'IUT de Saint-Denis proposent chacun de leur côté le même parcours d'une même mention de LP (*Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*), si bien que, formellement, le champ EFG renferme douze formations de LP pour onze diplômes différents délivrés. Enfin, quatre mentions du champ EFG s'inscrivent à titre secondaire dans l'un des quatre autres champs de l'université, soit en raison de leur caractère bi-disciplinaire, soit parce qu'elles constituent des poursuites d'études pour des étudiants issus de ces autres champs. Sont concernées la licence *Économie et gestion* et la mention de master *Analyse et politique économique* (inscrits à titre secondaire dans le champ *Langues, cultures, communication et patrimoine*), ainsi que les mentions de masters *Économie de l'entreprise et des marchés* (champ *Droit, science politique*) et *Monnaie, banque, finance, assurance* (champ *Sciences, technologies et ingénierie*).

Ainsi défini, le champ EFG conserve une caractéristique marquante du domaine DEG, et qui réside dans la forte proportion de formations tournées vers une insertion professionnelle immédiate. Il s'en distingue néanmoins assez nettement par un resserrement du spectre des objectifs de professionnalisation visés : là où la variété du spectre disciplinaire du domaine DEG conduisait à couvrir un espace extrêmement large en termes de types de métiers et de fonctions visées au terme du diplôme, le champ EFG intègre des formations qui ont en commun de mobiliser l'économie et la gestion pour préparer les étudiants à une insertion dans les domaines voisins du management des organisations, du contrôle de gestion, du commerce de la finance, de la banque ou encore de l'assurance (à titre d'exemples principaux). L'adossement scientifique des formations concernées est également modifié et bien davantage concentré : l'ensemble des diplômes du champ mobilisent en effet désormais des enseignants-chercheurs, qui sont tous membres du Centre d'économie de l'Université Paris Nord (CEPN, UMR CNRS 7234) qui constitue le laboratoire de recherche en économie et en gestion de l'établissement.

## AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Le champ EFG présente une cohérence d'ensemble tout à fait satisfaisante et bien plus marquée que le domaine DEG, dont il constitue l'une des émanations et qui pâtissait d'une logique de regroupement qui avait pour conséquence de juxtaposer des formations qui, si elles possédaient indéniablement des caractéristiques communes, mettaient en œuvre des objectifs de formation très divers en matière de métiers et de secteurs d'activité professionnelle envisagés. La mise en place du champ EFG permet de renforcer quelques éléments qui nourrissaient la cohérence du domaine DEG, mais aussi d'en faire émerger de nouveaux. Ainsi, la qualité du positionnement des formations du champ dans l'environnement académique et socio-économique (déjà remarquée lors de l'évaluation) apparaît encore plus nette et celles-ci poursuivent des objectifs qui paraissent bien en phase tant avec les dynamiques socio-économiques du territoire qu'avec l'environnement recherche. Dans ce dernier domaine, l'ancrage du champ au sein d'une seule et même unité de recherche en économie et gestion, s'il ne constitue pas en soi la seule configuration souhaitable, est un gage d'indéniable de cohérence (ne serait-ce que parce qu'il permet de manière assez naturelle de favoriser les échanges entre des équipes pédagogiques d'enseignants-chercheurs qui sont probablement amenées à travailler ensemble sur des projets de recherche). La dimension professionnalisante de l'espace délimité, en comparaison de celle qui caractérisait le domaine DEG, gagne également en intensité et en cohérence : le champ EFG constitue en effet désormais, à l'échelle de l'université, le regroupement de formations qui propose le plus grand nombre de parcours en alternance en deuxième cycle et accueille les effectifs les plus importants d'apprentis. Cette particularité donne au champ un potentiel d'attraction sans doute plus important que celui (déjà notable) que possédait le domaine DEG. Enfin, le regroupement de

formations opérée ici s'inscrit parfaitement dans les priorités affichées par l'université en matière de politique de formation (comme l'importance accordée à la problématique de l'ascension sociale, et au fait que celle-ci peut notamment être atteinte grâce à une offre de parcours en alternance et/ou faisant une large place à l'acquisition des pratiques professionnelles).

L'analyse des caractéristiques du champ à l'échelle, cette fois-ci, des cycles ou types de formations (licence, LP, masters) révèle cependant un paysage plus contrasté, tant il apparaît que subsistent parfois des inconnues à propos de points de fragilité soulevés par l'évaluation du domaine DEG. C'est tout particulièrement le cas des licences professionnelles du champ dont les fiches de présentation de formation sont strictement factuelles et vierges de toute description des inflexions apportées en réponse aux observations du Hcéres, à l'exception de la seule mention indiquant que « les recommandations de l'évaluation externe du bilan de la dernière période seront prises en compte ». A s'en tenir à ces seules fiches, on reste donc dans l'ignorance des mesures prises pour résoudre un certain nombre de difficultés importantes repérées lors de l'évaluation des LP du champ, telles que, selon les cas, des baisses d'effectifs, des faibles taux d'insertion professionnelle consécutifs à des poursuites d'études trop importantes, ou encore, parfois, des compositions d'équipes pédagogiques présentant un rapport manifestement trop déséquilibré entre intervenants issus du monde socio-économique et enseignants-chercheurs (le déséquilibre pouvant être dans un sens ou dans l'autre). Fort heureusement, d'autres sources d'information permettent de pallier ce manque de précisions dans les fiches de présentation des formations, et de prendre connaissance des mesures envisagées pour les quelques LP à propos desquelles l'évaluation avait mentionné la présence d'importantes fragilités. Ainsi, les observations que l'établissement a formulées fin juin 2018 en réponse au rapport d'évaluation établi par le Hcéres apportent des éléments à propos de la LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, qui était confrontée à une insertion professionnelle des diplômés de plus en plus difficile et un taux de poursuite d'études en master important. On y apprend que cette LP a inauguré depuis la rentrée 2018-2019 un partenariat avec un établissement bancaire important qui laisse entrevoir l'instauration d'une dynamique positive. Par ailleurs, l'entretien réalisé sur le site même de l'Université Paris 13 le 21 novembre 2018 avec les responsables des composantes du champ a été l'occasion d'obtenir des éclaircissements sur les dispositions prises pour remédier aux faiblesses dont pâtissaient la LP *Management et gestion des organisations* et la LP *Métiers de l'entrepreneuriat*. L'évaluation du bilan de la LP *Management et gestion des organisations* avait révélé de nombreuses difficultés (faible attractivité, forte poursuite d'études, absence de partenariats professionnels, existence de formations concurrentes), ce qui avait conduit l'équipe pédagogique à annoncer, dans sa réponse aux observations du Hcéres, la fermeture de la formation en 2017-2018. Cette LP *Management et gestion des organisations* a été de nouveau ouverte en 2018-2019, et fait l'objet d'un repositionnement qui a permis d'en restaurer l'attractivité et de résoudre les problèmes rencontrés ces dernières années (grâce notamment à la mise en place d'une convention de partenariat qui donne lieu à des contrats de professionnalisation et d'apprentissage, et à la réorientation du contenu de la formation vers un parcours *Assistant manager*). L'entretien sur site a également permis de lever les inconnues qui concernaient la LP *Métiers de l'entrepreneuriat* (dont le dossier ne mentionnait pas de partenariat socio-économique ni de données en matière d'insertion professionnelle des diplômés).

Les informations communiquées dans les fiches de présentation des formations au sujet des évolutions envisagées dans la licence *Économie et gestion* ainsi que dans certaines mentions de masters sont pour leur part très précises et apportent des réponses tout à fait satisfaisantes aux observations du Hcéres. Ainsi, un effort sensible est prévu en licence pour renforcer à la fois la formation par la recherche et les liens avec l'environnement socio-économique (par le biais de l'instauration d'un module de type « projet personnel professionnel » en troisième année). La mise en place d'une année propédeutique en première année ainsi que la création de véritables passerelles entre la licence et les LP semblent quant à elles apporter une réponse intéressante face aux faibles taux de réussite constatés durant les deux premières années du cycle licence. En masters, dans les trois mentions où les informations communiquées permettent de véritablement attester des évolutions proposées (*Analyse et politique économique, Économie de l'entreprise et de marchés* et *Monnaie, banque, finance, assurance*), on observe une réelle volonté de repenser l'organisation des parcours afin d'augmenter les taux de poursuite en doctorat qui étaient jusqu'à présent réellement faibles.

## AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

L'université a décidé de mettre en place, à l'échelle du champ EFG, une structure de pilotage opérationnel propre à celui-ci et qui faisait cruellement défaut au domaine DEG. Cette structure prend la forme d'une commission pédagogique « Économie, Finance, Gestion » composée d'au plus douze

membres (deux à trois personnes par composante) qui se réunira deux fois par an. Elle aura principalement pour mission de coordonner la mise en place d'actions visant notamment à mettre en place de véritables passerelles entre les formations du champ, à favoriser la mobilité des enseignants-chercheurs et enseignants entre ces formations, à augmenter la visibilité du champ tant au sein de l'université que dans l'environnement régional, national et international, ou encore à développer les partenariats avec les acteurs socio-économiques et les universités étrangères. Il est prévu, de manière tout à fait pertinente, que cette commission soumette ses propositions aux conseils des composantes du champ et que les projets adoptés par la majorité de ces conseils soient ensuite examinés en CFVU de l'établissement. Tel qu'il est décrit, l'ensemble du dispositif envisagé semble tout à fait à même d'améliorer la capacité de coordination au sein du champ et d'apporter des solutions concrètes à certaines difficultés dont souffrait le domaine DEG, comme les taux de réussite modeste des étudiants en licence ou bien encore le faible volume de la mobilité internationale sortante des étudiants. La mise en place de cette commission pédagogique a du reste d'autant plus de chance d'être suivie d'effets positifs qu'elle se produira dans un contexte où il existe déjà à l'évidence une collaboration et un dialogue entre les composantes du champ, notamment à propos de passerelles entre les IUT et l'UFR. On peut toutefois s'étonner que la composition de cette commission ne prévoit pas une représentation institutionnelle du CEPN, alors même que le maintien d'une bonne articulation entre formation et recherche au sein du champ paraît constituer un enjeu très important aux yeux de l'établissement (les représentants des composantes au sein de la commission du champ sont certes aussi membres du CEPN, mais n'y sont pas présents à ce titre).

Si, donc, les modalités de pilotage pensées à l'échelle du champ apparaissent tout à fait satisfaisantes, les actions mis en place à l'échelle, cette fois-ci, des formations restent inconnues, faute de descriptions de ce qu'il en est dans le document de présentation du champ. Celui-ci passe en effet sous silence tout ce qui relève, dans les formations, des dispositifs d'amélioration de la qualité des cursus, de la participation des étudiants au pilotage (que ce soit à travers des conseils de perfectionnement ou bien l'évaluation des enseignements), ou encore des procédures d'autoévaluation. Disposer de quelques précisions à ce sujet aurait pourtant été souhaitable dans la mesure où l'évaluation des formations du domaine DEG (celles-là même qui sont désormais intégrées dans le champ EFG) avait conduit à souligner l'existence d'un certain flou quant au rôle attribué aux conseils de perfectionnement ainsi que des pratiques très hétérogènes d'une formation à l'autre en matière d'évaluation des enseignements. En l'état, il est rigoureusement impossible de déterminer dans quelle mesure la création du champ EFG est ou non l'occasion d'instaurer des pratiques à la fois mieux définies et plus homogènes.

On notera, pour conclure, que l'établissement liste, parmi les points forts du champ, l'existence d'une montée en puissance progressive des formations concernées dans les domaines de l'alternance et de l'apprentissage, des pédagogies innovantes et de l'approche par blocs de compétences. Bien que l'on ne dispose que de bien peu d'exemples tangibles en attestant dans les documents mis à disposition, il ne fait guère de doute que le champ EFG rassemble les ingrédients nécessaires pour aller dans ce sens, grâce, notamment, à la densité de ses relations avec le milieu socio-économique et à la qualité de son environnement scientifique. Il convient enfin de relever que le projet DECLIC (« Découvre, Explore, Construis ta licence ») élaboré par les établissements par la communauté d'universités et établissements Université Sorbonne-Paris-Cité (dont fait partie l'Université Paris 13) dans le cadre de l'action « Nouveaux cursus à l'université » du troisième Programme d'investissements d'avenir (PIA 3) laissait, quant à lui entrevoir des améliorations substantielles dans des domaines où le champ possède ici et là des points de fragilité ; ce projet – dont la surface de mise en œuvre concernait en principe tous les champs de l'établissement – prévoyait notamment d'adosser les LP à un réseau d'entreprises partenaires ou bien encore de développer l'ouverture internationale des formations (préparation à la mobilité internationale, bourses de mobilité sortante et entrante, internationalisation des cursus). Ce projet n'a cependant pas été retenu, ce qui a pour conséquence de priver l'établissement de moyens importants que celui-ci aurait pu mettre au service de sa volonté attestée d'améliorer les conditions d'études et la qualité de ses formations.

## LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Économie et gestion	L	Université Paris 13	
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université Paris 13	
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	LP	Université Paris 13	
Management des activités commerciales	LP	Université Paris 13	
Management et gestion des organisations	LP	Université Paris 13	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	Université Paris 13	
Métiers de la gestion et de la comptabilité publique : contrôle de gestion	LP	Université Paris 13	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité	LP	Université Paris 13	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise	LP	Université Paris 13	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	LP	Université Paris 13	
Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi	LP	Université Paris 13	
Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université Paris 13	
Analyse et politique économique	M	Université Paris 13	
Comptabilité, contrôle, audit	M	Université Paris 13	

Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université Paris 13	
Économie de l'entreprise et des marchés	M	Université Paris 13	
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université Paris 13	

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Université Paris 13

Monsieur Jean-Pierre ASTRUC

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

HCERES

Département d'évaluation des formations

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

*Villetaneuse, le 14 janvier 2019*

**Objet :**

**Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Economie, finance, gestion »**

L'Université Paris 13 remercie le HCERES et les experts du comité pour l'évaluation du champ « Economie, finance, gestion » pour le contrat quinquennal 2019/2023.

Nous constatons avec satisfaction que le rapport est positif et les réponses apportées lors de la rencontre du 21 novembre 2018 ont pu éclairer les experts dans leur analyse.

L'offre de formation de l'Université Paris 13 repose sur un projet stratégique ambitieux et cohérent. Nous continuerons à la rendre innovante en nous appuyant sur les recommandations du rapport.

Jean-Pierre ASTRUC



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)